Nations Unies S/PV.6637



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 octobre 2011
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 6637e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le mardi 25 octobre 2011, à 10 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, un communiqué a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

« À sa 6637e séance, tenue à huis clos le 25 octobre 2011, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "Exposé du Président de la Cour internationale de Justice".

Comme convenu lors de consultations préalables, la Présidente a invité le juge Hisashi Owada, Président de la Cour internationale de Justice, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, à participer à l'examen de la question.

Les membres du Conseil et M. Owada ont eu un échange de vues. »

11-56329 (F) 251011 251011